

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT à l'EMPLOI C.A.E

-> **Réservé aux Établissements et Collectivités Publics ou Structures associatives,**
-> **Destiné aux :**

- Jeunes de 16 à 25 ans inscrits au Pôle Emploi depuis + de 6 mois,
- Jeunes en difficulté particulière d'accès à l'emploi (CIVIS, ZUS...),
- Demandeurs d'Emplois (DE*) inscrits depuis + de 12 mois,
- Bénéficiaires des minima sociaux depuis + de 6 mois
- Autres bénéficiaires de par leur statut : réfugié statuaire...
- Demandeurs d'Emplois (DE*) de 45 ans et +,
- Travailleurs Handicapés (TH**)

DUREE

CDD de 6 à 24 mois ou CDI avec période d'aide de 24 mois
Temps de travail : de 20 à 35 Heures hebdomadaires

EXONERATION DE CHARGES

Exonération des charges sociales patronales de sécurité sociale.

AIDES aux EMPLOYEURS

Aide directe versée aux employeurs pendant au maximum 24 mois,

Pour les DE* de 45 ans et + et les TH** -> **90 % du SMIC** (35 heures)
Pour les autres bénéficiaires -> **90 % du SMIC plafonné à 24 heures Hebdo.**

SIMULATION du COÛT

-> **Pour un Jeune de 16 à 25 ans inscrit au Pôle Emploi depuis + de 6 mois,**

CDD de 35 heures hebdomadaires,
Salaire mensuel : 1522 € chargés (base SMIC)
Aide de l'État (90% du SMIC plafonné à 24 H/mois) : 828 €

RESTE à l'EMPLOYEUR : 694 € /mois

-> **Pour un Demandeur d'Emploi de 45 ans et + ou un Travailleur Handicapé**

CDD de 35 heures hebdomadaires,
Salaire mensuel : 1522 € chargés (Base SMIC)
Aide de l'État (90 % du SMIC) : 1209 €

RESTE à l'EMPLOYEUR : 313 € /mois

FORMATION

MOBILISABLE dans le cadre du budget formation de l'EMPLOYEUR,
POSSIBILITE de Formation Diplômante par Alternance.

* DE : Demandeurs d'Emploi ** TH : Travailleurs Handicapés